

La Maison de l'Adolescent : Un accueil et des actions diversifiés

Au terme de ses 6 années de fonctionnement, le dispositif apparaît bien repéré par les usagers et leurs familles, les professionnels, qu'il s'agisse de l'Education Nationale, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, des Centres médico sociaux, des médecins généralistes... et le nombre de jeunes reçus chaque année est en augmentation constante.

Notre mission est de recevoir l'adolescent dans la globalité de ses besoins, avec sa famille, et de co-construire avec chacun des perspectives positives et un projet de santé.

Au-delà de sa famille, l'adolescent évolue dans l'école, ébauche, esquisse de la société future, où il va se construire aujourd'hui et pour demain. L'école est un partenaire de taille, où la Maison de l'Adolescent intervient dans un cadre préventif et soignant, par diverses actions, mais aussi par tout le travail de partenariat et de réseau mis en place avec les adultes des établissements scolaires qui permet de partager le souci de santé des adolescents.

Emmanuelle Rossi, Psychologue



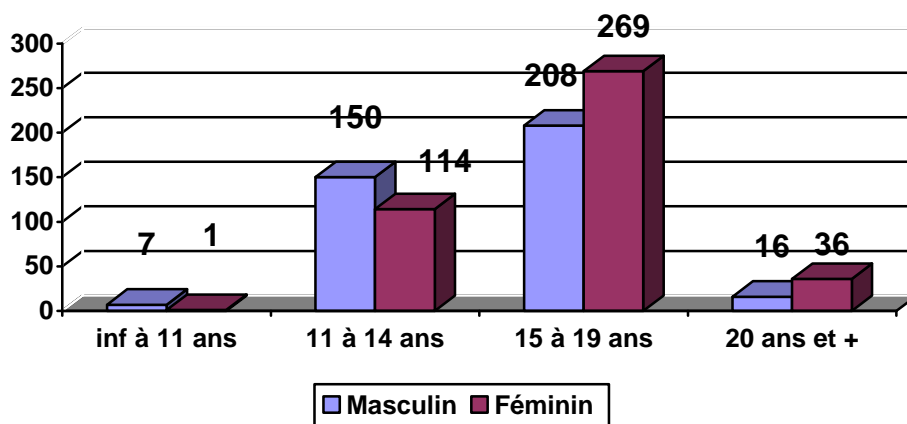
Quelques chiffres sur notre activité pour l'année 2011

File active

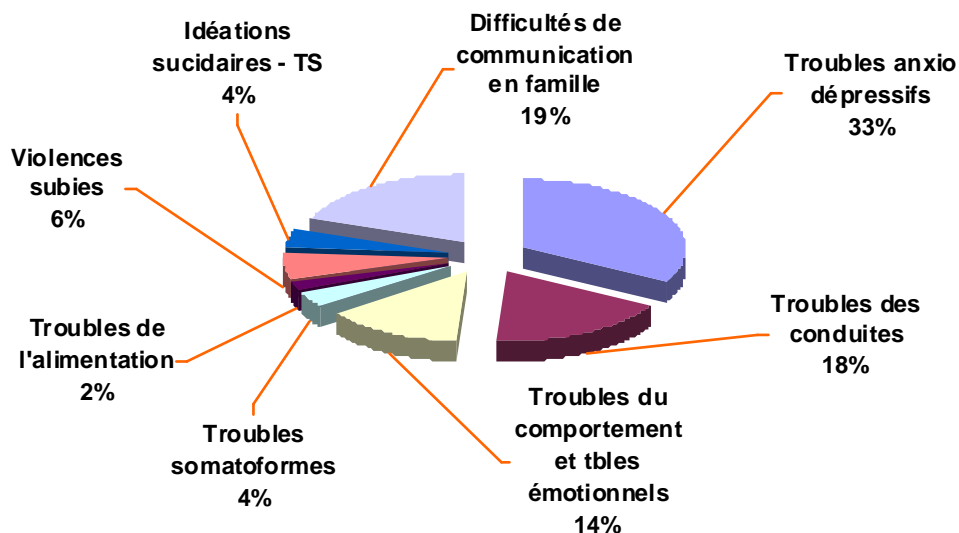
800

Nombre d'adolescents vus pour la première fois au cours de l'année

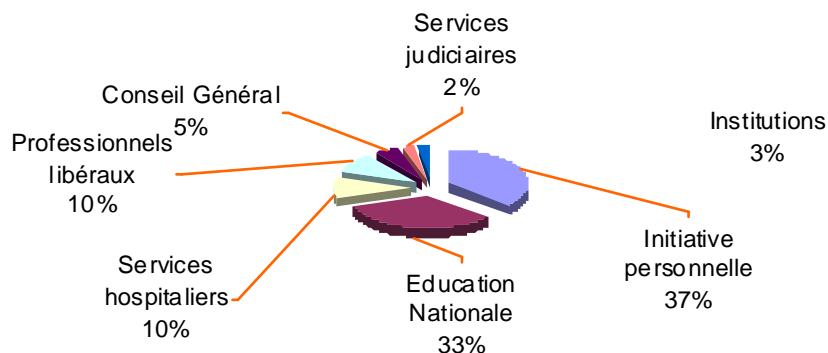
547



Motifs de consultation



Adressage



Prise en charge des auteurs mineurs de violences sexuelles (AMVS) à Besançon. La construction d'un volet mineurs au sein du Centre Ressource pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAVS) de Franche-Comté.

La prise en charge thérapeutique concerne des mineurs sous main de justice, en obligation de soin ou injonction thérapeutique. Des modalités d'accueil en adhésion libre sont également aménagées. Le programme d'intervention articule une double dimension, **éducative et thérapeutique**. Le soin est basé sur **des thérapies de groupe** (trente séances de deux heures hebdomadaires) et un accompagnement individuel et familial.

La bonne coordination des acteurs permet d'intervenir au plus près de l'infraction et d'engager rapidement une dynamique positive, tant d'intégration de la sanction que de réhabilitation. Dans tous les cas l'autorité administrative ou judiciaire est (ou a été) située.

Une reconnaissance minimale des faits de violence est exigée. Un document d'engagement circonstancié est signé par le jeune, ses parents, l'éducateur référent de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et les thérapeutes. Ces préalables, soutenus par l'engagement de la famille, permettent une intervention en préjudiciel, ce qui d'un point clinique est pertinent (eu égard au travail réflexif visé), et ce qui, d'un point de vue éducatif, aide au mieux le jeune à répondre de ses actes et à se responsabiliser au moment du jugement. En fin de thérapie, un bilan commun est réalisé avec l'ensemble des signataires de l'engagement. Ce bilan, dûment validé et autorisé par chacun, servira de base au rendu compte au magistrat élaboré par l'éducateur PJJ référent.

Action soignante et action éducative restent très articulées : les groupes qui se déroulent à la Maison de l'Adolescent s'inscrivent dans les missions de ces structures qui privilégient l'approche globale des problèmes de santé. **Ainsi, par delà la problématique proprement sexuelle, il s'agit de prendre en compte l'ensemble des vulnérabilités auxquelles le mineur et sa famille peuvent être exposés**, dans une co-construction de projet privilégiant la dimension participative. Education et soin se rejoignent au final par la facilitation de l'accès à un « capital symbolique », au sens donné à ce concept dans les pensées de la reconnaissance.

Le dispositif CRIAVS en Franche-Comté : il résulte de la collaboration de trois hôpitaux, CHRU de Besançon, service de médecine légale, CHS du Jura, CH de Novillars (pôle de pédopsychiatrie). Un volet spécifique mineurs est identifié, rattaché au pôle de pédopsychiatrie du CH de Novillars, étroitement articulé avec le service de victimologie et la Maison de l'adolescent de Besançon, structures de ce même pôle.

Dr Christian Bourg

Mise en place de 2 journées de réflexion avec nos partenaires sur des situations d'adolescents qui ont posé problème

Pour animer ces journées, nous avons sollicité Saïd Acef, Directeur du réseau de santé Aura 77 et membre de la Mission nationale d'appui en santé mentale.

Ces temps d'échanges font suite au séminaire régional sur le thème « *Solitude et souffrances invisibles des adolescents* » qui s'est tenu à Besançon les 1^{er} et 2 décembre 2011, et fait écho à l'atelier éthique organisé dans ce cadre. Nous avons souhaité prolonger la réflexion amorcée au cours de ces deux journées, pour nous interroger sur nos pratiques face aux situations complexes et difficiles que nous rencontrons.

Il s'agit en effet d'aborder ces situations de façon plus pragmatique afin d'améliorer notre travail en réseau, en partant de quelques situations concrètes qui nous ont mis les uns et les autres en difficulté. L'idée est de réunir les professionnels de terrain qui ont eu à intervenir concrètement dans ces situations données afin de :

- comprendre à posteriori quels ont été les éléments qui bloquaient la situation,
- clarifier les objectifs de chacun et les objectifs de la concertation entre partenaires,
- évaluer la complexité de chaque situation,
- parvenir à un consensus sur les décisions à prendre,
- formaliser un protocole d'intervention incluant la question de la participation du jeune et de sa famille dans la mise en œuvre des propositions/préconisations faites par les professionnels.

Une première session destinée aux équipes de l'Education Nationale a eu lieu le 10 avril avec la participation de chefs d'établissement, d'une infirmière scolaire, de l'assistante sociale conseillère technique, d'une enseignante de Classe relais, d'une éducatrice de la Protection judiciaire de la jeunesse, de 2 psychologues et 2 infirmières de la Maison de l'Adolescent et du Centre de guidance infanto juvénile.

Une seconde journée sera programmée à la rentrée prochaine.



Partenariat Fil Santé Jeunes

Afin de permettre aux jeunes de découvrir ou mieux repérer les Maisons départementales des adolescents proches de chez eux, Fil Santé Jeunes vient de mettre en ligne **une carte de France des MDA** sur la page « partenaires et liens utiles » du site Internet de Fil Santé Jeunes :

<http://www.filsantejeunes.com/carte-mda>

Accueil Maison de l'Adolescent

Centre régional d'enseignement et d'éducation spécialisés pour déficients visuels (CREESDEV)

Nous avons reçu un groupe d'une quinzaine d'adolescents de cette institution, accompagnés de leurs éducateurs. Une rencontre qui nous a permis d'échanger et de répondre au questionnement de ces jeunes. Ce fut aussi l'occasion de leur présenter une structure de soins qui peut les accueillir en cas de difficultés.

Le CREESDEV propose, pour la région de Franche-Comté, les services nécessaires afin de répondre aux besoins des enfants déficients visuels, depuis leur naissance et jusqu'à 20 ans, en matière d'éducation, de rééducation, de scolarisation en classe spécialisée ou en intégration scolaire.

Bersot Formation (préparation à différents concours)

Une dizaine de jeunes étudiants préparant le concours d'éducateur spécialisé et éducateur de jeunes enfants ont souhaité rencontrer des professionnels de la Maison de l'Adolescent qui puissent leur présenter le travail mené dans une structure de soins auprès d'adolescents. Une rencontre très riche.

Elèves de terminale d'un lycée bisontin

Depuis plusieurs années, nous recevons régulièrement des groupes d'élèves dans le cadre du réseau qui ont à mener des recherches sur des questions qui les préoccupent comme le stress, la contraception, les relations parents/ados... Nous leur mettons à disposition des documents, des dossiers par thème et nous répondons en direct à leurs questions. Un bon moyen de présenter la Maison de l'Adolescent à des jeunes qui n'ont pas de difficultés particulières mais qui peuvent se saisir de la structure si un de leurs camarades ne va pas bien, ou si eux même à un moment donné ont besoin d'une aide.

Lycée Sainte Famille de Besançon (élèves de seconde)

Cette visite de la Maison de l'Adolescent s'inscrit dans le cadre du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) du Lycée Sainte Famille, auquel nous sommes conviés depuis quelques années. Cet établissement organise le déplacement des élèves accompagnés d'un enseignant. Cette rencontre permet de débattre avec les élèves sur des sujets qui les préoccupent et de les sensibiliser à leur santé.



9^{ème} Université d'été francophone en santé publique à Besançon :

Conférence d'ouverture

« Santé et territoire : regards croisés. »
Dimanche 1^{er} juillet 2012 de 18h à 20h
 Kursall, Place du théâtre - Besançon

Débat/Controverse

« Peut-on soigner les maladies psychiatriques au cours d'une téléconsultation ? »

Mardi 3 juillet 2012 de 11h30 à 13h
 Faculté de médecine et de pharmacie
 "Les Hauts de Chazal"
 19 rue Ambroise Paré - Besançon

« Coopération entre professionnels de santé et délégation de tâches : les acteurs sont-ils prêts ? »

Jeudi 5 juillet 2012 de 11h30 à 13h
 Faculté de médecine et de pharmacie
 "Les Hauts de Chazal"
 19 rue Ambroise Paré - Besançon

Conférence et Débat/Controverse
 Ouverts à tous - gratuit

Vendredi 1^{er} juin 2012 - de 9h/17 h
IUFM Montjoux Rue de Chaillot
Besançon

Journée de formation organisée par le Conseil Général du Doubs sur le thème
 « L'enfant, la famille, les professionnels : risques et opportunités des nouvelles technologies ».

Lundi 11 juin 2012
Espace Reuilly - Paris 12^{ème}

Colloque organisé par l'Ecole des parents et des éducateurs d'Ile de France sur le thème :
 « Evolution des modes de filiation et de la fonction parentale, des questions et des spécialistes pour en débattre, et l'enfant dans tout ça ? »

Programme et inscription à télécharger sur le site : www.epe-idf.com

La Maison de l'Adolescent : un lieu de stage privilégié

Depuis son ouverture en 2006, la Maison de l'Adolescent accueille chaque année, des stagiaires psychologues, éducateurs spécialisés, assistants sociaux dans le cadre de leur formation.

Par cette régularité dans l'accueil de stagiaires, les soignants de la Maison de l'adolescent affirment leur volonté de transmettre un certain savoir être et un savoir faire professionnels et contribuent ainsi à accompagner ces étudiants dans leur démarche d'apprentissage.

Pour les travailleurs socio éducatifs

A ce jour, nous dénombrons 12 stagiaires dont une étudiante allemande accueillie dans le cadre du programme Léonard de Vinci (équivalent d'Erasmus).

Il s'agit de mettre en œuvre avec eux une démarche structurée d'observation, construire des compétences relationnelles, réfléchir à une position éducative et sociale, élaborer une identité professionnelle, asseoir sa posture professionnelle...

L'évolution importante de la législation et des modalités d'organisation des formations en général et du travail social en particulier modifie et renforce les missions des sites qualifiants dans la formation et la certification des futurs professionnels. Les liens avec les Instituts de Formation en Travail Social sont réels, et notre collaboration fructueuse.

Fairouz Perrin et Christelle Dumont



MINISTÈRE DE LA JUSTICE



Départ d'Annie Robert

Annie Robert, Infirmière à la Protection Judiciaire de la Jeunesse, intervenait à la Maison de l'Adolescent depuis sa création. Elle a quitté début février notre région pour Lyon où elle a pris de nouvelles fonctions, toujours à la PJJ. Son engagement dans le cadre du réseau n'est plus à souligner et c'est avec beaucoup de regret que nous l'avons vu partir.

En effet, de par sa connaissance des services et du public pris en charge par la PJJ, de son appréhension des réseaux, elle a durant 5 années fait du lien entre nos deux institutions et permis à bon nombre de jeunes de la PJJ d'accéder aux soins via les bilans de santé mis en place à la MDA. Nous lui souhaitons beaucoup de chance et la remercions pour tout ce qu'elle nous a apporté durant ces années de travail en collaboration étroite.